

Bilan des actions CVEC de l'université Le Havre Normandie pour l'année universitaire 2018/2019

Présentation au CA ULHN du 7 novembre 2019

Puis transmission au rectorat (avant le 6 novembre 2019)

Dans le cadre de la loi relative à l'Orientation et la Réussite Etudiante (ORE), les étudiant.e.s ont payé une contribution de 90 € destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant.e.s et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur attention. La CVEC a vocation à financer les actions menées par les services dont les missions portent sur la vie étudiante et de campus dans les établissements d'enseignement supérieur mais aussi par les différentes associations notamment étudiantes. Le produit de la CVEC peut être programmé et consommé sur plusieurs années, il peut être utilisé dans le cadre de co-financements, il assure le financement du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) et de la médecine préventive.

L'université Le Havre Normandie est un établissement affectataire de la CVEC, elle doit donc assurer un suivi de son usage permettant de mettre en lumière l'amélioration des conditions de vie des étudiant.e.s.

Après une information sur les fonds collectés au titre de la CVEC, nous aborderons l'organisation budgétaire et l'utilisation des fonds des différents (sous) centres de responsabilités pour la période du 1-09-2018 au 31-08-2019. L'organisation mise en place devra s'assurer que l'objectif de l'amélioration des conditions de vie étudiante et de campus est présent et que l'orientation prioritaire sur la prévention au service de la santé étudiante est encouragée.

I] REVERSEMENTS DU CROUS

En ce qui concerne les remontées au CROUS des étudiant.e.s ayant justifié du paiement ou de l'exonération de la CVEC :

- au 15/10/2018 nous avons déclaré 7438 étudiants ;
- au 15/03/2019 nous avons déclaré 7869 étudiants ;
- au 31/05/2019 nous avons déclaré 7867 étudiants.

L'université Le Havre Normandie a reçu le premier versement de CVEC (celui d'octobre 2018) le 24 janvier 2019 de 76 239,50 € soit 25% de **304 958 € prévisibles** au titre de l'année universitaire 2018/2019. Nous avons reçu ensuite un deuxième versement de 165 732,25 € puis un versement final fin juillet 2019 de 225 055,36 € soit un total de reversement de **467 027,11 €** dont nous avons eu connaissance par la notification finale du CROUS du 17 juillet 2019.

Le décret 2018-564 mentionnait un reversement aux EPCSCP de 41 € par étudiant, la notification finale au titre de l'année universitaire 2018/2019 (dont nous avons eu connaissance en juillet 2019) fait apparaître un reversement de 59,36534 € par étudiant.

II] INSCRIPTION AUX BUDGETS

Pour le dernier trimestre de l'année budgétaire (civile) 2018 nous avons continué à fonctionner en attribuant les aides aux étudiants et en aidant les projets étudiants comme nous le faisons avec le FSDIE.

Au budget initial 2019 construit à partir de septembre 2018, nous avons créé un centre de responsabilité (CR) CVEC avec six sous-CR en correspondance avec les actions éligibles au titre de la CVEC sous lesquels nous avons ventilé 214 000 € de recettes CVEC pour la première partie de l'année 2019

Suite au vote du CA du 5 juillet 2018, chaque étudiant.e a pu bénéficier d'une réduction tarifaire de 20 euros pour toute première inscription aux activités sportives et culturelles (ces deux réductions étant cumulables). Les tarifs d'inscription aux activités sportives varient entre 20 € (badminton) et plus rarement 70-80 euros (escrime, plongée sous-marine, voile), pour la culture, les tarifs varient de 15 € (atelier de lino gravure en collaboration avec le CROUS) à 40 € (ateliers de pratiques artistiques). Le conseil d'administration a souhaité laisser un reste à charge non nul à titre d'observation pour 2018-2019 pour un petit nombre d'activités afin de s'assurer de la régularité de la présence aux activités. Les services ont noté un accroissement de leur visibilité du fait de la réduction tarifaire et cela a pu leur donner un second souffle pour s'autoriser un élargissement de leur offre de spectacles et d'organiser avec les étudiant.e.s une résidence d'artistes. Le desserrement de la contrainte budgétaire permet d'oser une programmation plus ambitieuse pour répondre à des attentes différentes des étudiant.e.s.

Ainsi, 30 000 € sur ces crédits ont été affectés au budget SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) et 4 000 € au budget du service culturel en compensation de la réduction des tarifs de première inscription à une activité pour un.e étudiant.e. Cela a eu pour effet d'augmenter la pratique des activités sportives et la participation aux ateliers artistiques d'une part car le frein prix n'existe plus et d'autre part, parce que les étudiants souhaitaient donner une réalité personnelle après avoir été contraints de payer les 90 € de CVEC auprès du CROUS, une sorte de retour sur investissement.

Donc au total, 248 000 € ont été répartis de cette façon. Le montant peut paraître limité par rapport au reversement de juillet 2019 mais était prudentiel en fonction de notre visibilité de septembre 2018 période de l'élaboration de notre budget initial 2019.

III] UTILISATION DES CREDITS

Pour la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019, le montant des dépenses sur les postes du CR - CVEC a été :

Le poste « Aide étudiante » est important car notre population étudiante se caractérise par 33 % de boursiers et un accueil important d'étudiants extracommunautaires. Le territoire havrais se caractérise par un taux de chômage de 2,5 points au-dessus de la moyenne nationale ou régionale, notre communauté étudiante en est donc impactée. Cela a permis de servir 180 aides financières à des étudiant.e.s d'un montant variant de 40 € à 500 €.

Le poste « Projets étudiants » a permis de contribuer à 58 projets proposés par les étudiant.e.s avec un montant variable de 21 € à 3 500 €. Ce poste regroupe essentiellement des projets pour une part sur les thèmes de la culture artistique, culture scientifique et technique et la citoyenneté-environnement et l'autre partie sur des projets tutorés. Les différentes associations au sein des cinq composantes de l'université sont souvent adhérentes à la Fed'LH (Fage). Cette fédération est active sur le territoire havrais de l'enseignement supérieur, elle contribue à l'objectif de la marque « Campus Le Havre Normandie » dans sa volonté de rendre l'enseignement supérieur havrais plus attractif et plus visible.

Les inscriptions administratives universitaires étant faites en ligne, il nous semblait important que les étudiant.e.s connaissent les différents services mis à leur disposition par l'université ainsi que les prestations offertes par les nombreux partenaires (ville, communauté urbaine, Lia, SNCF, CROUS, Région, mutuelles, services culturels de la ville, Rouelibre, ...). Ces différents acteurs sont allés dans chacune des composantes sous forme de stand ou d'atelier à la rencontre des étudiant.e.s.

Pour poursuivre sur cette dynamique d'intégration, un festival « JV ! » a été mis en place pour sa première édition le 13 septembre 2018 avec concerts des étudiant.e.s et des personnels, animations sportives et culturelles (création de tote bags) et présence des partenaires. Pour la deuxième édition qui a eu lieu le 26 septembre 2019, des dépenses ont été engagées jusqu'en août 2019. Le « Festival Campus » a conservé sa programmation initiale en y ajoutant quatre productions d'œuvres d'artistes en live. Le village associatif a grossi car les partenaires ont bien compris l'intérêt pour eux de pouvoir se faire connaître auprès de nombreux étudiant.e.s. Nous y sommes sensibles car nous restons convaincus que la vie d'étudiant.e ne se réalise pleinement que dans un environnement où ils y trouvent leur place.

La journée s'est terminée par un « Welcome Banquet » regroupant 200 étudiant.e.s, leur choix du thème Halloween en a été le fil conducteur.



Le poste « Animation vie de campus » recense des évènements en cohérence avec la politique menée par la vice présidente Responsabilité sociale. Elle vise à mettre en œuvre une politique participant à améliorer l'accueil de tous les usagers à l'université afin de tendre vers une égalité des chances pour l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur. Elle impulse les politiques nécessaires à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société, ces politiques s'adressant autant aux usagers qu'aux personnels. Des campagnes de communication, des troupes de théâtre sont venues sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire. Des cartes largement distribuées viennent sensibiliser sur les thèmes du harcèlement, du racisme et de l'homophobie.



Par ailleurs, une formation aux compétences psycho sociales (Talent Campus) est organisée par les personnels de l'université au Learning Lab. Des groupes d'étudiant.es se mélangent avec des personnels enseignants ou non enseignants et des élèves de lycée. La convivialité en est un élément structurant dans l'aide à l'identification et le développement des compétences psycho-sociales, notamment l'estime de soi, la prise de parole en public, et le travail en groupe.



Dans le cadre d'un projet piloté par des étudiantes de l'ISEL, une fresque a été réalisée par l'artiste Jace. Cette fresque retrace l'environnement de la logistique, domaine bien connu des élèves-ingénieurs en logistique. Cette fresque résulte d'un véritable cahier des charges piloté par les étudiantes de novembre 2018 à juin 2019.

Le poste « Santé » retrace un spectacle participatif en mars 2019 Hey Jude et leurs nuits blanches de la Mécanique de l'instant. Le spectacle est participatif et aborde le thème de la prévention santé (rapport au sommeil, insomnies, rapport aux écrans). Après la pièce, un échange s'ensuit avec le public. Cette dépense ainsi que la dépense concernant la lutte contre le harcèlement se situe à l'intersection du poste prévention « santé » et « animation culturelle » car les étudiant.e.s sont actifs dans ces formes de spectacle vivant.

Le poste « Animation sportive » recense la participation à la course de l'Amazone, l'université a pris en charge l'inscription des étudiant.e.s et personnels ainsi que leurs tee-shirts personnalisés. Le 7 mars 2019, un crossfit a été organisé dans le gymnase de l'université, des équipements spécifiques ont été acquis. Ils sont réutilisés dans les salles de musculation qui attirent de plus en plus de jeunes. La journée s'est terminée par une soirée Zumba qui attire des centaines de jeunes filles essentiellement.



IV] ORGANISATION

→ Une commission CVEC-ULHN se réunira cinq fois par an afin d'examiner les différentes réponses à l'appel à projets CVEC. Sa composition votée en mai 2019 est la suivante :

- 2 Vice-président.e.s du champ Vie Universitaire :
 - Vice-Président.e Vie Universitaire, président.e de la commission, représentant le président de l'Université
 - Vice-Président.e de la responsabilité sociale, président.e de la commission.
- 1 Vice-Président.e Étudiant.e,
- 6 étudiant.e.s :
 - 1 représentant.e étudiant.e au Conseil d'Administration, désigné.e par le CA
 - 2 représentant.e.s étudiant.e.s à la Commission de la Vie Universitaire, désigné.e.s par la CVU
 - 1 représentant.e des doctorant.e.s désigné.e par la Commission Recherche

- 2 représentant.e.s d'associations étudiantes, désigné.e.s par la CVU parmi les volontaires « tirés au sort »
- 2 membres de la Commission de la Vie Universitaire non étudiants, désignés par la CVU
- 1 Directeur / Directrice du CROUS ou son / sa représentant.e
- 1 Directeur / Directrice de la communauté urbaine ou son / sa représentant.e
- 1 Directeur / Directrice Général.e des Services ou son / sa représentant.e
- 1 Directeur / Directrice du SUAPS ou son / sa représentant.e,
- 1 Directeur / Directrice du SUMPPS ou son / sa représentant.e,
- 1 Directeur / Directrice chargé de la culture ou son / sa représentant.e,
- 1 Directrice / Directeur chargé de la vie étudiante ou son / sa représentant.e,
- 1 Directrice / Directeur de la Mission handicap ou son / sa représentant.e.

Seront invités à toutes les réunions les cinq directions de composante (ou son / sa représentant.e), le.la Vice Président.e en charge des moyens et le coordinateur des actions CVEC.

→ L'appel à projets CVEC-ULHN se trouve sur le site de l'université : Campus/Vie étudiante/appel à projets CVEC. Cinq dates de réponse à l'appel à projets CVEC sont annoncées, l'expérience nous informera si ce rythme est adapté.

→ Une fiche de poste « Coordonnateur des actions CVEC » a été écrite en mai 2019 afin d' :

- Assurer la gestion au niveau de l'établissement et en lien avec les étudiants les activités réalisées dans le cadre de la Contribution à la vie étudiante et culturelle (CVEC)
- Etre le référent de l'établissement dans le cadre de la charte des évènements festifs responsables
- Accompagner les associations étudiantes dans le montage et la réalisation de leurs projets
- Assurer la gestion administrative des contrats étudiants
- Constituer et animer un réseau de partenaires permettant de réaliser des actions dans le domaine de la santé, de la culture et du sport financées par la CVEC
- Animer la Maison de l'étudiant et en assurer la responsabilité administrative.

Le recrutement a pu être réalisé grâce à une mobilité interne. Cet agent assure sa nouvelle fonction depuis septembre 2019, il est donc le référent pour toutes les actions CVEC. Faire connaître sa mission à toute la communauté permettra l'accompagnement de projets plus nombreux. Une adresse générique et des formulaires à compléter en ligne devraient permettre d'abaisser les freins à l'écriture de réponses aux appels à projets bimestriels.

V] PERSPECTIVES

La prise de décision sur le choix des actions CVEC est facilitée par les orientations stratégiques arrêtées par la commission CVEC. Ainsi un projet pourra être réalisé ou non et pourra aussi être pluri annuel. Les crédits non consommés pouvant être reportés, des projets d'envergure et d'investissement pourront être envisagés à condition qu'ils servent l'amélioration des conditions de vie des étudiants. Ces projets resteront complémentaires des budgets et des personnes mobilisées dans les services tels que le SUAPS, Culture, SUMPP et Handicap réalisant des actions au bénéfice des étudiant.e.s depuis de nombreuses années.

